

## VENTE

### LISTE DES PIÈCES À FOURNIR PAR L'ACQUÉREUR

**Le jour de la signature du compromis de vente, il convient de vous munir de :**

- 🔔 Vos pièces d'identité
- 🔔 Votre livret de famille
- 🔔 La copie du contrat de mariage le cas échéant
- 🔔 La copie de la simulation de prêt de la banque si elle a été préalablement établie
- 🔔 Votre chéquier

## DIVORCE, SÉPARATION DE CORPS OU DE BIENS

### LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

#### Les documents à fournir pour un dossier de liquidation de régime matrimonial (divorce, séparation de corps ou de biens)

##### Renseignements sur votre état civil :

- 🔔 Questionnaire d'état civil (à télécharger dans notre rubrique «Documents utiles»)
- 🔔 Pièces d'identité
- 🔔 Copie du livret de famille
- 🔔 Copie du contrat de mariage, le cas échéant

##### Renseignements patrimoniaux :

- 🔔 Titre de propriété du ou des biens immobiliers vous appartenant
- 🔔 Relevé de compte par banque (époux seuls ou ensemble)
- 🔔 Contrats de prêts non encore remboursés
- 🔔 Copie du dernier avis d'imposition
- 🔔 Cartes grises de vos véhicules automobiles

## SUCCESSION

### LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

#### ÉTAT CIVIL

- 🔔 Deux originaux de l'extrait d'acte de décès
- 🔔 Livret de famille de la personne décédée
- 🔔 Contrat de mariage de la personne décédée (si changement de régime matrimonial en cours d'union, en fournir une copie)
- 🔔 Copie du jugement de divorce et/ou séparation de corps de la personne décédée
- 🔔 Contrat de PACS de la personne décédée et justification de l'enregistrement du PACS
- 🔔 Copies intégrales du livret de famille des héritiers y compris les pages mentionnant les enfants, et coordonnées (téléphones, adresses, mails...) des héritiers
- 🔔 Carte d'invalidité si parmi les héritiers se trouve un handicapé
- 🔔 Copie de la donation entre époux (au dernier vivant) et/ou du testament se trouvant chez le Notaire (si vous détenez l'original du testament du défunt, vous devrez le remettre en mains propres au Notaire lors du rendez-vous d'ouverture du dossier à l'Etude).
- 🔔 Copie du jugement d'adoption (si enfants adoptifs)

#### ACTIF

- 🔔 Un relevé de comptes bancaires (pour chacune des banques et des comptes). **Si mariage sous un régime de communauté, fournir également les relevés de comptes du conjoint.**
- 🔔 Numéros des pensions ou retraites et adresses des Caisses
- 🔔 Titres de propriété de chaque bien immobilier
- 🔔 Si biens loués : copie du bail et nom et adresse du gestionnaire si bien en gestion
- 🔔 Nom et adresse des syndic de copropriété
- 🔔 Titres de propriété de tout fonds de commerce
- 🔔 Statuts à jour de toute société dans laquelle le défunt serait associé et coordonnées du comptable établissant les bilans le cas échéant

- 🔔 Carte grise du ou des véhicules automobiles
- 🔔 Contrats d'assurance-vie (relevé de la compagnie précisant, nom du souscripteur, et numéro du contrat)
- 🔔 Contrats d'assurance objets de valeur (si mobilier de valeur ou bijoux ayant fait l'objet d'une assurance spécifique avec copie de l'expertise)
- 🔔 Autres actifs

#### **PASSIF**

- 🔔 Dernière déclaration d'impôt sur le revenu
- 🔔 Dernière déclaration d'ISF ou IFI
- 🔔 Ensemble des avis d'imposition de l'année du décès ou année précédente si avis d'imposition de l'année en cours non encore émis (Taxes foncière, taxe d'habitation, CSG-CRDS...)
- 🔔 Prêts en cours au jour du décès (copie des contrat de prêts et des tableaux d'amortissement).
- 🔔 Passifs divers (factures diverses, sommes dues au jour du décès et non acquittées lors du décès ou acquittés par les héritiers postérieurement au décès : employée de maison, EDF, téléphone, ...)

#### **DIVERS**

- 🔔 Donations antérieures (dons manuels avec mentions d'enregistrement et donations authentiques) : copie des actes de donation
  - De moins de 15 ans
  - De plus de 15 ans
- 🔔 Biens recueillis par succession ou donation par le défunt ou son conjoint : copie de l'ensemble des actes notariés (notoriété, déclaration d'option, attestation immobilière, partage, déclaration de succession,...) et relevé du compte de la succession du Notaire ayant reçu les actes.

## VENTE

### LISTE DES PIÈCES À FOURNIR PAR LE VENDEUR

#### Les pièces obligatoires :

- 🔔 Titre de propriété
- 🔔 Dernier avis de taxe foncière (dernier avis d'imposition)

#### En cas de vente d'un lot d'une copropriété :

- 🔔 Règlement de copropriété et ensemble des diagnostics
- 🔔 Ensemble des modificatifs du règlement de copropriété
- 🔔 Dernier appel de charges de copropriété
- 🔔 Procès-Verbaux des 3 dernières Assemblées Générales des Copropriétaires

#### En cas de vente d'une maison dans un lotissement :

- 🔔 Cahier des charges du lotissement et/ou règlement du lotissement
- 🔔 Statuts de l'association syndicale libre
- 🔔 Dernier appel de charges de l'association syndicale
- 🔔 Procès-Verbaux des 3 dernières Assemblées Générales de l'association syndicale du lotissement

#### En cas de vente d'une maison ou d'un bien construit, agrandi ou rénové depuis moins de 10 ans :

- 🔔 Dossier de permis de construire contenant les plans des travaux
- 🔔 Permis de construire ou la déclaration de travaux
- 🔔 Certificat de conformité
- 🔔 Déclaration d'achèvement des travaux
- 🔔 Contrat d'assurance dommages ouvrages et le justificatif du règlement de la prime (ou les factures des entreprises ainsi que les attestations d'assurance professionnelle des entreprises ayant participées aux travaux)

**Le dossier de diagnostics techniques composé de :**

- 🔔 Certificat de loi Carrez (pour les lots de copropriété)
- 🔔 Diagnostic plomb
- 🔔 Diagnostic amiante
- 🔔 Diagnostic termites
- 🔔 Diagnostic radon
- 🔔 État des risques et pollution
- 🔔 Diagnostic de performance énergétique
- 🔔 Diagnostic de l'installation de gaz
- 🔔 Diagnostic de l'installation électrique
- 🔔 Diagnostic assainissement SPANC (uniquement si votre maison n'est pas raccordée au réseau d'assainissement)

**Attention ! Les délais d'obtention du diagnostic peuvent être très longs.**